

A Paris, le 30 Juillet 2014

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous un communiqué de Guillaume Cairou, Président du Club des Entrepreneurs, indigné par la décision du CSA concernant la chaîne LCI.

Vous en souhaitant bonne lecture et restant à votre entière disposition,

Bien cordialement,

Florian SILNICKI

--

Le CSA a démerité. C'est un véritable ennemi de l'emploi.

Le CSA vient de tuer une entreprise en signant son arrêt de mort. C'est inacceptable.

Les grands et beaux discours sur la compétitivité, la simplification administrative et la lutte contre le chômage se sont brutalement crashés sur le mur du CSA qui a décidé d'asphyxier une PME. Comment accepter que cette décision administrative dictée par des lobbies vieillissants, agressifs et dogmatiques luttant contre le progrès et la libre concurrence aboutisse à rayer du paysage audiovisuel une belle entreprise de 250 salariés?

La décision du CSA apparaît d'un point de vue entrepreneurial parfait injustifiée et inopportune.

Le droit de la régulation ne saurait être la justification à la disparition d'une PME. Une telle décision menace directement environ 250 emplois et une entreprise française historique.

J'en appelle donc au bon sens de toutes les autorités administratives et politiques de notre pays pour contester cette décision !

Comment accepter que le CSA laisse sombrer cette PME de 250 salariés sans lui donner une chance de repartir? Faut-il féliciter ces sages de n'avoir pas su éviter ces nombreuses destructions d'emplois ?

Cela conduit à s'interroger sur ce qui ne va pas dans l'économie française : son administrativisme.

Cette décision est révélatrice des nombreuses obstacles à la concurrence établies par l'Etat dans notre pays. Ces obstacles sont non seulement particulièrement défavorables à l'emploi mais surtout à la croissance que notre pays semble avoir perdu de vue depuis trop longtemps... et pour combien de temps encore ?

Ma bataille, comme entrepreneur engagé, c'est l'emploi. En l'espèce, les dégâts peuvent

être considérables. Je ne peux pas m'y résigner.

Comment accepter que sous couvert d'une justification administrative, ceux qu'on appelle les sages prennent la décision de tuer une entreprise dans les pires conditions possibles de transparence puisque le scrutin n'est pas ouvert ?

En choisissant de faire primer la régulation étatique poussée à son paroxysme, quitte à provoquer sciemment la mort de l'entreprise LCI, les membres du CSA portent individuellement une lourde responsabilité.

En attendant, avec cette décision et une politique proentrepreneuriale revendiquée au sommet de l'état mais qui tourne au ralenti, on ne peut guère s'étonner de voir l'économie française faire du surplace alors que tous nos voisins redémarrent.

Enfin, comment comprendre que l'entreprise soit en France toujours l'ennemi de l'administration ?

Le gouvernement semble définitivement enfermé dans le déni de la crise économique et de la nécessité d'agir aux côtés des entreprises et non pas contre elles. Pendant ce temps, la situation des PME empire inexorablement. Et cette décision du CSA ne vient pas arranger les choses. Jusqu'à présent, rien n'a été fait. Réveillons-nous !

--

Contact presse :
Florian Silnicki
06 50 74 60 08

A propos du Club des Entrepreneurs :

Il compte aujourd'hui plus de 18 500 membres.

Le Club des Entrepreneurs est un réseau de créateurs et dirigeants d'entreprises qui ont tous, dans des secteurs d'activité différents, leur propre expertise, mais qui partagent une ambition commune : promouvoir l'esprit d'entreprise et le partage des bonnes pratiques entrepreneuriales.

<http://www.clubdesentrepreneurs.org>

A propos de Guillaume CAIROU :

Président du Club des Entrepreneurs

PDG Fondateur du Groupe Didaxis, leader du portage salarial en France,

Mentor à la CCIP au sein de l'Institut du Mentorat Entrepreneurial de Paris (IME),

Membre de CroissancePlus,

Auteur du livre « Créer son entreprise » aux éditions Jacob-Duvernet.